



## LA FNIC CGT APPELLE À LA GRÈVE RECONDUCTIBLE DANS LE PÉTROLE À COMPTER DU 20 MAI

La loi Khomri est taillée pour les grandes entreprises, majoritaires dans la branche Pétrole. Elle est faite pour faire perdre les garanties collectives conquises de haute lutte dans notre secteur. Cette loi doit être abrogée.

Les syndicats CGT du Pétrole se sont réunis aujourd'hui en assemblée générale à Montreuil.

Suite aux débats de cette assemblée, la Fédération appelle au blocage progressif des produits pétroliers du 17 au 19 mai. Que chaque syndicat décide de la forme que doit prendre la mobilisation contre la loi « travail » : Appel pour le 17 et/ou le 19, du 17 au 19, avec arrêt des expéditions par route, fer et pipeline/transferts/import brut, arrêt des travaux, participation aux actions locales avec l'interprofessionnel, blocage de dépôts, manifestations...

En accord avec le développement des actions dans les sites pétroliers et les autres secteurs économiques engagés dans les grèves et la lutte, **LA FÉDÉRATION APPELLE LE 20 MAI À DES ASSEMBLÉES DE PERSONNEL POUR DÉCIDER ET METTRE EN ŒUVRE :**

- ▶ la grève reconductible sur tous les sites, raffinage, pétrochimie, dépôts, stations aéroportuaires d'avitaillement, etc.
- ▶ l'arrêt des installations dans l'ensemble de la branche Pétrole